



## Aurore VAN HOVE

*Avocat Associé*

Mandataire en Transactions immobilières

Avocat depuis 2010

Droit Civil, Droit Bancaire, Voies d'Exécution  
Droit Équin

T. 03 26 46 86 81 M. 06 50 45 56 49 F. 03 26 05 41 62

Secrétaires [Éloïse DIEUX](#), [Lucile DEBOEUF](#)

## Sa biographie

Après l'obtention d'une maîtrise de Droit mention Carrières Judiciaires à l'Université Panthéon-Sorbonne, elle rejoint l'École d'Avocat de Paris où elle obtient le Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat en 2008. En 2010, elle intègre le Cabinet ACG Reims en tant que Collaboratrice puis rejoint l'Équipe en tant qu'Associé en janvier 2013.

De formation généraliste, elle intervient principalement en :

- **droit Civil : responsabilité civile, droit des contrats, etc.**
- **matière de droit Bancaire**
- **matière de Voies d'Exécution**
- **droit équin**

Passionnée de Droit depuis toujours, elle est à l'écoute de chaque client et considère chaque dossier de manière objective.